



## DELIBERATION DU COMITE DU POLE DU PAYS DU LUNEVILLOIS

L'an 2016, le 2 novembre, les représentants du Comité du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays du Lunévillois, légalement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes de Vitrimont, sous la présidence de Monsieur Hervé BERTRAND.

NOMBRE DE MEMBRES
En exercice : 30
Présents : 26
Absents : 1
Procuration : 3
Nombre de suffrages exprimés : 30
Pour : 30
Contre : 0
Abstentions : 0

### Étaient présents :

M. ACREMENT René, M. ARNOULD Philippe, M. AUBERT Jean-Christophe, M. BAUDOIN Jacques, M. BERTRAND Hervé, M. BIENTZ Guy, M. COLIN Philippe, M. DEWAELE Jacques, M. DUJARDIN Bruno, M. de GOUVION SAINT CYR Laurent, Mme FALQUE Rose-Marie, M. GELLENONCOURT Laurent, M. GENAY François, Mme GEORGES Marie-Jo, M. GEX Christian, M. HAINZELIN Francis, Mme JACQUOT Dominique, M. MAILLIOT Frédéric, M. MARCHAL Michel, M. MARTIN Jean-Paul, M. MERCIER Thierry, M. MULLER Bernard, M. PISTER Jacques, M. SONREL Christophe, Mme VAUDEVILLE Sabrina, M. SERVANT Guy est remplacé par M. BILLIOTTE Daniel, M. ZABEL Bernard est remplacé par Mme VILLAUME Damienne,

### Procuration(s) :

M. BOUCAUD Christian donne pouvoir à M. BAUDOIN Jacques, Mme COLAS Claudine donne pouvoir à M. PISTER Jacques, M. LAMBLIN Jacques donne pouvoir à M. BERTRAND Hervé,

### Étai(ent) excusé(s) :

M. BOUCAUD Christian, Mme COLAS Claudine, M. LAMBLIN Jacques, M. SERVANT Guy, M. ZABEL Bernard

### Était absent :

M. JAMBOIS Guy

**2016-038**

Voix consultative : Mme LEHE Sophie était présente, M RICHARD Claude était excusé

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme VAUDEVILLE Sabrina

Date de convocation  
21/10/2016

## APPROBATION DU COMPTE RENDU DU COMITE DU 28 SEPTEMBRE 2016

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :

08 NOV. 2016

et publication du :

08 NOV. 2016

Monsieur le Président soumet le compte-rendu de la séance du 28 septembre 2016 à l'approbation des membres du comité. Ces derniers sont invités à faire savoir s'ils ont des remarques à formuler sur ce compte-rendu avant son adoption définitive.

le comité de pôle, après en avoir délibéré à l'unanimité décide ,  
- **D'APPROUVER le compte-rendu de la séance du 28 septembre 2016**

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.  
Fait à Vitrimont  
Le Président,



